

## DIRECTION DES RELATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

DRRH/05-324-44 du 5/09/05

### **OFFRE POUR DES « LIEUX DE PAROLES »**

Destinataires : Mesdames, Messieurs les Enseignants du second degré de l'Académie

Affaire suivie par : Mme Chantal TOURANCHET - Psychologue clinicienne  
Tel : 04 42 91 71 26 - Fax : 04 42 91 75 01

### **Lettre du Recteur aux Enseignants du second degré de l'Académie**

La volonté académique d'aide et de conseil aux enseignants s'est traduite par la mise en place de dispositifs créés dans ce but : cellule de soutien au téléphone, dispositif d'accueil et de soutien psychologique individuel, "lieux de parole". Ces derniers ont pu être organisés, avec les mêmes références que les années précédentes, dans le cadre d'actions spécifiques inscrites au Plan Académique de Formation.

Ce dispositif est mis en place de façon à répondre à des demandes fréquentes.

Ces lieux de paroles permettent à chaque enseignant qui le souhaite de parler de ses expériences et d'écouter celle des autres. En réfléchissant à ses pratiques professionnelles, on peut être amené à découvrir des idées nouvelles qui aident à voir les obstacles différemment. Ces échanges facilitent une meilleure compréhension des comportements des élèves et des situations difficiles. Ils permettent de prendre du recul, d'inventer de nouvelles réponses et de mieux situer la place et le rôle de chacun.

Ces lieux de paroles favorisent ainsi l'émergence de liens entre réflexion théorique, analyse de pratique et démarche plus personnelle

Cette proposition pour des groupes animés par des psychanalystes ayant notamment l'expérience de tensions voire de violences dans les organisations, fournit une offre de qualité. Vous pouvez y choisir un groupe en fonction de votre temps disponible, condition indispensable à un véritable engagement de votre part et seul tribut demandé dans ce cadre.

Vous pourrez consulter le bulletin académique n° 152 du 30 mai 2005 dans votre établissement, pour les modalités d'inscription ou votre site académique

*Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités*

## INSCRIPTIONS AUX " LIEUX DE PAROLES "

**Le calendrier :** chaque groupe se déroulera en 8 séquences de 2h de novembre 2005 à avril 2006

Jour et mois	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
Lundi	21	12	9 et 23	6	6 et 27	10
Mardi	22	13	10 et 24	7	7 et 28	11
Mercredi	23	14	11 et 25	8	8 et 29	12
Jeudi	24	15	12 et 26	9	9 et 30	13
Vendredi	25	16	13 et 27	10	10 et 31	14

### LIEU DE REUNION A MARSEILLE AU C.I.O. 3 RUE ROUMANILLE.13008

Un seul lieu de réunion cette année afin d'optimiser le regroupement des demandes.

**Grille d'inscription :**

Nous vous demandons d'émettre 3 vœux minimum par ordre de préférence 1. 2. 3

Jour	Horaire	Intervenant	Vos vœux
Lundi	10-12	Boukhabza	
	14-16	Jedwab	
	16-18	Manoukian	
Mardi	10-12	Mège	
	14-16	Banuls	
	16-18	Banuls	
Mercredi	10-12	Jardin	
	14-16	Banuls	
	16-18	Manoukian	
Jeudi	10-12	Coudurier	
	14-16	Coudurier	
Vendredi	10-12	Boukhabza	
	14-16	Manoukian	
	16-18	Manoukian	

**Votre nom**  
**grade et discipline**  
**nom de votre établissement et adresse**

**Prénom**

**adresse et téléphone personnels**

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, je vous invite à consulter le BA spécial n°152 du 30 mai 2005 et la rubrique DIAS du PAF, et de renseigner au plus vite la grille d'inscription, **au plus tard le 10 octobre**,

par mail : [ce.drrh@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.drrh@ac-aix-marseille.fr)

ou par fax : 04 42 91 75 01

ou par courrier : Rectorat - DRRH secrétariat - "Lieux de paroles" - Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence